

PROCOLE FÊTE DE LA MUSIQUE 2022 À NANTES

MARDI 21 JUIN

• Centre Ville (cf plan en annexe)

Animations musicales sur les terrasses : de 19h00 à 1h00

Fermeture des terrasses et de l'établissement aux horaires habituelles

Animations musicales en intérieur autorisées

Autorisation d'installation de machines à pression sur l'espace terrasse (favoriser les éco cups)*

Les établissements s'engagent à :

- Organiser des animations calibrées de manière raisonnée afin de limiter le risque de nuisances auprès des riverains (mur de son interdit)
- Faire de la prévention auprès du personnel et de la clientèle (hyperalcoolisation, GHB, soumission chimique ...)
- Informer les clients du point Croix Rouge ou Sécurité le plus proche

• Hors centre ville (sauf Hangar à Bananes)

Animations sur les terrasses en s'appuyant sur la "Charte d'accompagnement de sortie de crise des CHR en matière d'occupation du domaine public applicable sur le territoire de la Ville de NANTES - 2022" :

Animations musicales sur les terrasses : de 19h00 à 22h00

Animations musicales en intérieur autorisées

Fermeture des terrasses et de l'établissement aux horaires habituelles

Autorisation d'installation de machines à pression sur l'espace terrasse (et favoriser les éco cups)*

Les établissements s'engagent à :

- Organiser des animations calibrées de manière raisonnée afin de limiter le risque de nuisances auprès des riverains (mur de son interdit)
- Faire de la prévention auprès du personnel et de la clientèle (hyperalcoolisation, GHB, soumission chimique ...)
- Informer les clients du point Croix Rouge ou Sécurité le plus proche

• HANGAR A BANANES

Manifestation/ Rassemblement : accès piétons autorisés (personnels, clients, riverains...) > le dispositif de sécurité est en cours de rédaction par la préfecture

Animations musicales sur les terrasses INTERDIT

-> **Possibilité d'organiser des concerts dans les sas, avec portes-fenêtres ouvertes jusqu'à 1h00**

Animations musicales en intérieur autorisées

Fermeture des terrasses et de l'établissement aux horaires habituelles

Autorisation d'installation de machines à pression sur l'espace terrasse (et favoriser les éco cups)*

Les établissements du hangar à bananes s'engagent à :

- Organiser des animations calibrées de manière raisonnée afin de limiter le risque de nuisances auprès des riverains (mur de son interdit)
- Maintenir les effectifs habituels de service d'ordre privé
- Maintenir ouvert toute la soirée une infirmerie d'urgence sur le quai des antilles accessible à tous
- Faire de la prévention auprès du personnel et de la clientèle (hyperalcoolisation, GHB, soumission chimique ...)

*NB : Pour rappel, l'installation d'une machine à pression sous entend l'autorisation de vente d'alcool à consommer sur place tout au long de la journée (également en dehors des repas) : il faut donc être détenteur de licence III ou licence IV

